uvsq.fr

UVSQ

Offre de formation

UVSQ université PARIS-SACLAY

DIU TECHNIQUES ULTRASONIQUES EN ANESTHÉSIE ET EN RÉANIMATION (TUSAR)

DISCIPLINE(S)	Médecine et santé
DURÉE DES ÉTUDES	95 heures
COMPOSANTE(S)	UFR Simone Veil - santé

FORMATION DIPLÔMANTE ✓

FORMATION INITIALE ✓

FORMATION CONTINUE ✓



Spécificités de la formation

Le DIU comporte :
- un tronc commun obligatoire : notions physiques de base, fonctionnalités et réglage des appareils, repérage des vaisseaux périphériques et intracrâniens
- un module principal obligatoire, soit échographie cardiovasculaire soit anesthésie locorégionale
- des modules accessoires obligatoires : exploration thoracique, abdominale, intracrânienne

Un seul des deux modules principaux peut être validé par année.

L'Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines ne dispense que le module "échographie-cardiovasculaire".

Compétences développées

Capacité à réaliser une échocardiographie transthoracique ou transoesophagienne, à l'interpréter correctement et à l'intégrer dans la prise en charge de ses patients de soins critiques.

Conditions d'admission

Le responsable pédagogique supervise les recrutements des stagiaires et organise une répartition équitable des inscriptions entre les universités partenaires.

Candidatures :
Période de candidatures : **du 1er mai au 15 octobre 2026**
Période d'étude des candidatures : **octobre 2026**

1. Vous devez envoyer votre lettre du maître de stage, CV et lettre de motivation à Madame Cynthiah Fray : cynthiah.fray@aphp.fr

2. Dès réception de votre autorisation d'inscription, vous devrez déposer un dossier de candidature (CV, lettre de motivation, pièce d'identité, autorisation pédagogique) via l'application de candidature universitaire e-candidat.
> Accédez à la plateforme E-Candidature
mode emploi e-candidat - 511 Ko, PDF">Ici => mode emploi e-candidat

Formation(s) requise(s)

- Les médecins de nationalité française titulaires d'un Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) en anesthésie-réanimation ou de Médecine Intensive Réanimation,
- Les médecins de nationalité française titulaires d'un Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) autre que celui d'anesthésie-réanimation et inscrits au Diplôme d'Etudes Spécialisées Complémentaires (DESC) de réanimation
- Les médecins de nationalité française ou étrangère, titulaires d'un diplôme de docteur en médecine leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine
- Dans la limite des places disponibles et après accord du responsable de l'enseignement de l'inter-région, les internes inscrits au DES d'anesthésie-réanimation à partir de la 4ème année ou au DESC de réanimation à partir de la 2ème année
- Dans la limite des places disponibles et après accord du responsable de l'enseignement de l'inter région pour

les 3 universités d'Ile de France. Les médecins titulaires du DESC de médecine d'urgence.
- Par dérogation accordée individuellement, l'inscription au DIU peut être autorisée à un médecin spécialiste ou engagé dans une filière de spécialité compte tenu d'un intérêt particulier pour cette formation complémentaire

Inscription

Une fois votre dossier accepté sur e-candidat et après confirmation de votre candidature, la procédure d'inscription vous sera envoyé par mail. Vous pourrez alors vous inscrire en ligne et déposer les pièces justificatives demandées, avant le début de la formation.

Montant des frais de formation pour l'année 2026-2027 :
- Financée par un tiers : 1 200 €
- Financement individuel : 800 €
- Tarif dérogatoire (interne) : 400 € (justificatif obligatoire lors de l'inscription)

Montant des Droits d'Inscription Universitaire (DNI) :
178 € pour l'année universitaire 2026-2027 (fixés annuellement par arrêté ministériel en juillet de chaque année)

Lors de votre inscription en ligne, vous serez invité à régler vos DNI. Merci de transmettre le justificatif obtenu à votre gestionnaire pour un enregistrement plus rapide sur votre dossier.
Si votre formation est prise en charge par votre employeur, il faudra indiquer paiement différé. Les DNI lui seront alors facturés.

Toute inscription administrative doit être complète, un mois avant la date du début des cours.

Contenu de la formation

Date de début de la formation : octobre de l'année N
Date de fin de formation : septembre de l'année N+1
Présentiel

Volume horaire de la formation : 95h
Enseignement théorique : 62h
Enseignement dirigé : 3h
Enseignement pratique : 30h
L'enseignement pratique s'effectue dans un service validé par l'enseignant responsable de l'inter-région concernée.

Module 1 : Principes des ultrasons, en collaboration avec le DU des radiologues. Deux jours de cours afin d' acquérir les connaissances de base sur les ultrasons.
Module 2 : Module cœur. Acquérir les connaissances sur l'utilisation de l'ETT et de l'ETO dans les différentes situations cliniques rencontrées en soins critiques.
Module 3 : Vasculaire. Savoir utiliser les ultrasons pour la pose des cathéters veineux centraux et le diagnostic des thromboses artérielles et veineuses.
Module 4 : Abdomen et poumon. Savoir reconnaître les principales pathologies rencontrées en soins critiques à l'aide de l'échographie abdominale et pulmonaire.
Module 5 : Neurologique. Savoir réaliser et interpréter un doppler transcranien.

Contrôle de connaissances

La validation de l'enseignement théorique sera annuelle avec une session de rattrapage.

La session principale et obligatoire est organisée en mai ou juin.
La session de rattrapage est organisée au moment de la rentrée universitaire suivante, en septembre ou octobre. Elle n'est accessible que pour les stagiaires UVSQ s'ils ont été présents à la session principale, sauf excuse justifiée auprès de l'enseignant responsable.

Les deux sessions comprennent les mêmes épreuves (une note inférieure à 6/20 est éliminatoire) :
- une épreuve écrite d'admissibilité anonyme d'une durée de 2h minimum sanctionnant les connaissances théoriques et comprenant plusieurs questions, notée sur 20
- une épreuve orale subordonnée à la réussite de l'épreuve écrite (au moins 10/20) comprenant plusieurs cas cliniques dynamiques à commenter, notée sur 20
- les sujets des questions et des cas cliniques concernant les modules choisis par le candidat.

Sont déclarés admissibles à l'épreuve orale, les candidats ayant obtenu une note moyenne au moins égale à 10 /20 à l'épreuve écrite.
Toute note inférieure à 6/20 à l'une des épreuves constitutives de l'écrit est éliminatoire.

Pour valider la partie théorique, le candidat doit obtenir une note au moins égale à 10/20 à l'épreuve orale.

Les stagiaires admis à l'écrit et ayant échoué à l'oral conserveront le bénéfice des résultats de l'écrit pour la session de septembre.
Le diplôme ne peut être délivré qu'après le succès au contrôle des connaissances et la **validation du carnet de stage**.
Si le candidat n'a pas validé son carnet de stage mais est reçu aux épreuves écrites, le bénéfice de ce succès est conservé pendant **2 ans maximum.**

Stages

La formation comprend un stage d'un an dans des services de réanimation et départements d'anesthésie réanimation.

Durée : jusqu'à 1 an – Pendant cette période, le stagiaire a un nombre d'examens à réaliser, à savoir 100 ETT et 30 ETO
Les stagiaires doivent rédiger un compte-rendu pour chaque examen réalisé et conserver ceux-ci dans un carnet de stage nominatif. Ce carnet doit être validé par l'enseignant responsable de l'Université d'inscription.

Compétences visées

- Extension de l'utilisation de l'ultrasonographie
Pas de formation de ce type à ce jour, permettant d'acquérir des compétences en ultrasonographie appliquée à la réanimation et à l'anesthésie. Ce diplôme vient en complément de l'enseignement pour l'acquisition des compétences de type basique délivré au sein des DES et DESC et d'un diplôme d'échocardiographie sur 2 ans formant des experts.
Cette formation bénéficie de l'agrément des collèges des deux spécialités, réanimation et anesthésie-réanimation.

Adresses et coordonnées

Directeurs d'enseignement :
Professeur Antoine VIEILLARD-BARON
Professeur Morgan LE GUEN (m.leguen@hopital-foch.com)

Contacts formation continue

Pour toute question concernant les candidatures, le contenu des enseignements, le planning de formation et les dates, les lieux de formation, les examens, contacter
Madame Cynthiah FRAY : cynthiah.fray@aphp.fr

Pour toutes questions sur votre inscription administrative, le financement de la formation, le règlement, l'envoi du diplôme, contacter
Madame Anne MAC LEOD : anne.mac-leod@uvsq.fr

Pour un traitement plus rapide de votre demande, merci de préciser votre **Nom et Prénom**, la formation concernée et éventuellement **votre numéro étudiant**.